Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260624-CC_2026_06_116-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_06_116

Objet : Convention de partenariat QCD - CCHPB 2026

LE MERCREDI 24 JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle Pierre Jakez Hélias, Place Corentin Hénaff, 29710 POULDREUZIC sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BERRIVIN Annie, BEST Célia, BOURDON Fabien, BUREL Michèle, GENTRIC Alexis, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean Baptiste, LAGADEC Patrice, LE COZ Hervé, LE DISSEZ Mordiern, LE DIZES Philippe, LE DONGE Magali, LE GAC Morvan, LE LOC'H Christophe, OLIVIER Martine, ORY Valentin, PETILLON Loïc, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, QUERE Micheline, RAPHALEN Michel, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, VIVIEN Nelly, ZILLER Fanny.

Représentés : CANEVET Michel (pouvoir à OLIVIER Martine), DURAND Dorothée (pouvoir à ORY Valentin), KERSUAL Joelle (pouvoir à RAPHALEN Michel).

Absents excusés : CARIOU Jacques, FLOCHLAY Loic, KERSAUDY Maria, LE DONGE Jean-Luc

Absent : GENTRIC Guénolé

Secrétaire de séance : PETILLON Loïc

Date de convocation et de publication : 18 juin 2026

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 30
Votants : 30
- dont « pour » : 30
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

****

Philippe RONARC'H, Président, rappelle au Conseil Communautaire que la Communauté de Communes est membre de l'agence d'urbanisme et de développement économique de Quimper et de Cornouaille dite Quimper Cornouaille développement (QCD), qui regroupe les EPCI de Ouest Cornouaille, la Communauté d'agglomération de Quimper (QBO), la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais et Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA)

Le montant de la cotisation défini pour l'année 2026 est de 57 339 € (Cinquante-sept mille trois cent trente-neuf euros) correspondant à un coût de 3 €/habitant (pour 19 113 habitants, population totale source INSEE publiée en 2026).

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260624-CC_2026_06_116-DE

Aussi, dans le cadre de la mise en place des actions prévues par le Programme d'intérêt général Pacte territorial France Rénov' (PIG PT-FR), au titre duquel le SIOCA conventionne avec l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat et la Région Bretagne pour le compte de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden, une fraction de la cotisation annuelle de la communauté de communes à QCD est fléchée pour le financement du service Réseau TYNEO.
Pour l'année 2026, la part de cotisation de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden finançant le PIG PT-FR s'élève à 3 900 €.

La convention financière et de partenariat est annexée à la présente délibération.

Sur proposition de Philippe RONARC'H,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **Autorise** le président à signer la convention de partenariat avec Quimper Cornouaille Développement, jointe à la présente délibération, déterminant pour l'année 2025, le programme de travail partenarial.

Le secrétaire de séance,
Loïc PETILLON

Le Président
Philippe RONARC'H